

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	58 (1929)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	À propos de l'enseignement des sciences naturelles dans les écoles primaires
<b>Autor:</b>	Melon, Julien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1041049">https://doi.org/10.5169/seals-1041049</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Après une série de sujets similaires, de moins en moins détaillés — pour une composition de concours ou d'examen par exemple — il faut exiger de l'élève un travail qui soit exclusivement personnel, c'est-à-dire qui n'ait pas été préalablement préparé. Car, de l'une ou l'autre méthode, le but poursuivi, c'est de rendre l'élève propre au travail personnel, capable, à lui tout seul, de rédiger un bon travail proportionné au développement intellectuel de son âge.

---

## A propos de l'enseignement des sciences naturelles dans les écoles primaires

---

L'épreuve serait curieuse et amusante de lire à un auditeur réfléchi, mais qui ne connaît pas son auteur, quelques pages d'un livre intitulé : *A coups de clairons et de grenades*, et de lui demander : « Quel âge a celui qui a écrit cela ? » Je présume qu'il serait singulièrement embarrassé et qu'il tiendrait à peu près ce langage : « Au style alerte, imagé, rapide, spirituel, je n'accorde pas plus de trente ans. Mais la maturité du jugement révèle une expérience prolongée, qui me porterait à dire cinquante, peut-être soixante ans. Par ailleurs, ces pages montrent une connaissance des méthodes nouvelles, une confiance en leur avenir, une fois débarrassées de superfétations utopiques, que l'on ne rencontre guère chez les pédagogues qui se sont initiés à la didactique pratique il y a quelque trente ans. Alors..., je donne ma langue au chat. »

Vous faites bien ! M. Julien Melon, inspecteur provincial de l'enseignement libre du Hainaut, membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement normal et primaire (qui est le conseil suprême officiel de l'enseignement à ce degré) du Royaume de Belgique, s'il n'est pas grand-père, ce que j'ignore, a l'âge de l'être. Mais, d'avoir passé toute sa vie au milieu d'enfants et de jeunes gens, il a gardé une jeunesse d'âme et de plume, un optimisme et une vivacité d'esprit que beaucoup de ses cadets peuvent lui envier. Par ailleurs, sa longue carrière de professeur, d'inspecteur, d'écrivain pédagogique, lui assure une compétence qui est reconnue bien au delà des frontières de la « grande province de son petit pays ».

« A propos de l'enseignement des sciences naturelles », il vient d'écrire, dans la *Libre Belgique* du 24 novembre 1928, avec la manière qui lui est familière, « à coups de clairons » et, s'il est besoin, « à coups de grenades »<sup>1</sup>, un article qui pourrait intéresser les jeunes instituteurs, sortis récemment de l'Ecole normale de Hauterive, et qui ont gardé quelque attachement à son personnel et à son enseignement.

« Un ami de l'enseignement libre, grand collectionneur devant l'Eternel, vient de me passer un certain nombre de circulaires, lancées au début de l'année scolaire par des administrations ou des comités officiels de grosses communes anticlérielles. Dans plusieurs de ces circulaires, on affirme que les écoles primaires officielles, elles, donnent un enseignement des sciences naturelles « à base scien-

<sup>1</sup> *A coups de clairons et de grenades*, extraits de conférences, discours, rapports, par JULIEN MELON, chez Duenlot-Roulin, à Tamines (Belgique), 10 fr. (argent belge). — M. Melon est, en particulier, le rénovateur de l'enseignement de la lecture, du chant et des langues vivantes, dans les écoles primaires et normales libres belges.

tifique », d'après les « nouvelles » directives du programme-type de 1923, directives dues à des « neutres » !

Les directives concernant l'enseignement des sciences naturelles placées en tête du programme de 1923 sont excellentes ; toutes les compétences sont d'accord là-dessus. Mais ce que les « neutres » de certaines grandes communes anticléricales ignorent ou feignent d'ignorer, c'est que ces directives ont été insérées dans le nouveau programme sur la proposition de M. le chanoine Smets, de son vivant inspecteur diocésain principal pour la province de Liège et membre de la sous-commission chargée par le Ministère des Sciences et des Arts, en 1921, d'élaborer un projet de programme pour la branche en question.

— Oui ! me répondront les « neutres » contempteurs de l'enseignement libre. Mais ces mêmes directives sont données déjà et commentées par M. Jacquemin, professeur à l'Ecole normale provinciale d'instituteurs de Morlanwelz, dans son livre : *Comment enseigner les sciences à l'école primaire*, publié en 1921.

C'est vrai ! Mais ouvrons le manuel de M. Jacquemin. Voici ce que l'auteur dit dans sa préface ; je copie textuellement :

« J'ai surtout été inspiré par un ouvrage que je considère comme capital, celui de Dévaud, cité ici fréquemment. C'est du pillage ?... Est-ce un crime de prendre quelque part l'idée bonne et de s'en imprégner pour la répandre au profit de l'humanité ? »

Or, savez-vous, MM. les neutres, qui est ce « Dévaud », auteur de l'ouvrage *L'Enseignement de l'histoire naturelle à l'école primaire*, publié à Lausanne (Suisse), en 1909 (lisez bien : en 1909), ouvrage auquel M. Jacquemin fait de très nombreux et de très larges emprunts ? Ce « Dévaud », dont je m'honore grandement d'être l'ami depuis longtemps, c'est le docteur abbé Dévaud (je répète : abbé Dévaud), en 1909 inspecteur primaire à Fribourg, aujourd'hui directeur et professeur de pédagogie à l'Ecole normale de Hauteville-Posieux et professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg !

Grâce aux directives données lors des conférences pédagogiques, le personnel enseignant des écoles primaires libres du Hainaut a eu connaissance du livre de l'abbé Dévaud bien avant la publication de l'ouvrage de M. Jacquemin. D'ailleurs, détail d'une grande importance, M. le chanoine Haustre, dans la quatrième édition de son *Cours complet de pédagogie*, publiée en 1912, renvoie dans la bibliographie, au livre de l'abbé Dévaud, et le chapitre concernant la méthodologie des sciences naturelles a été « revu et remanié avec soin », après les directives du savant pédagogue suisse.

Or, MM. les « neutres », vous n'ignorez pas, je suppose, que le cours de pédagogie de M. le chanoine Haustre (édition française et édition flamande) était suivi dans la presque totalité des écoles normales primaires libres de Belgique.

Nous pouvons donc affirmer que, dès 1912, les futurs membres du personnel enseignant de nos écoles primaires libres furent initiés aux directives de l'abbé Dévaud qui devaient devenir, en 1923, nos fameuses « nouvelles » directives officielles !

Comme moi, mes lecteurs s'étonneront grandement, après cela, de constater que dans ce manuel édité en 1921, M. Jacquemin ait osé écrire, à propos de l'enseignement scientifique dans les écoles primaires et du marasme officiel, que « dans les écoles normales provinciales et communales, un grand progrès a déjà été accompli », sans faire aucunement allusion à ce qui avait été réalisé dans l'enseignement libre catholique !

Un fait significatif, pour ce qui est de la valeur « actuelle » du livre de l'abbé Dévaud :

M. Detaille, professeur de pédagogie à l'Ecole normale provinciale de Morlanwelz, le collègue de M. Jacquemin donc, a publié, en 1924, une troisième édition « revue et considérablement augmentée » de sa *Méthodologie théorique et pratique* (ouvrage franchement progressiste en bien des points, reconnaissions-le en passant). Vous vous dites certainement, MM. les « neutres », qu'en ce qui concerne la méthodologie des sciences naturelles, M. Detaille renvoie à l'ouvrage de son collègue, M. Jacquemin, et le cite pour autant qu'utile et nécessaire.

Détrompez-vous ! Il renvoie — voilez-vous la face, mes petits Combes ! — il renvoie au livre... du « Docteur Dévaud » :

— C'est un ouvrage à lire et à... méditer..., dit-il.

Il dit encore :

— Cette question est traitée de main de maître par M. Dévaud. Nous recommandons vivement la lecture et... l'étude de l'excellent livre de l'inspecteur suisse, etc., etc.

Et M. Detaille de faire d'ailleurs de très larges et très nombreux emprunts au manuel en question. Mais c'est toujours « l'inspecteur suisse » par-ci, « l'inspecteur de Fribourg » par-là, sans jamais dire qu'il s'agit d'un abbé, et d'un abbé qui est actuellement directeur d'une Ecole normale renommée, et d'un abbé qui illustre la chaire de pédagogie de l'Université de Fribourg !

Demain, d'autres circulaires des « comités de défense de l'école laïque » affirmeront que les « nouvelles » directives de l'enseignement des sciences naturelles sont dues aux « neutres » et ne sont appliquées que par des « neutres » ! »

JULIEN MELON.



## BIBLIOGRAPHIES

J. Rutché, *Le Saint-Esprit et l'Education*, Desclée et de Brouwer, Bruges et Paris, 1928, 132 pages.

Voici quinze méditations où les tâches des éducateurs chrétiens sont étudiées à la lumière de l'influence surnaturelle du Saint-Esprit, de cet Esprit à qui l'année scolaire est offerte et que nous appelons, sans trop savoir pourquoi, trop souvent, l'Esprit de Sagesse, l'Esprit d'Intelligence, l'Esprit de Science. Nous n'avons à notre disposition que des mots et... des moyens disciplinaires, ce qui est d'une indigence manifeste. Au fond, l'Éducateur vrai, le seul, c'est Dieu qui éduque en agissant dans le fond intime des âmes par l'action de l'Esprit-Saint. Nous le comprendrons mieux après avoir lu ce petit livre qu'on peut se procurer à l'Imprimerie Saint-Paul et auquel je souhaite une large diffusion parmi les institutrices et surtout les instituteurs.

Car la doctrine qui s'y trouve est forte et substantielle et c'est aux hommes que le P. Rutché, de la Congrégation du Saint-Esprit, a pensé tout d'abord. Coupé en courts chapitres, ce petit livre peut servir excellemment aux dix à quinze minutes de lecture méditée que nous recommandons si souvent à nos collaborateurs chrétiens, parce que nous les croyons indispensables à qui veut se préserver de la routine et de la « matérialisation de la vie ».

Du même, *L'Elite et la dévotion au Saint-Esprit*, chez Duculot, à Gembloux (Belgique), 76 pages.